

# Pierre-Auguste Manceron (1796-1880)



- Pays : **France**
- Sexe : **Masculin**
- Naissance : 13-08-**1796**
- Mort : 09-08-**1880**
- Activité commerciale : Imprimeur libraire
- Note : Imprimeur-libraire ; imprimeur de l'archevêché de Bourges ; imprimeur lithographe (1828). - Fils et successeur de l'imprimeur-libraire de Bourges Augustin Manceron, qui se démet en sa faveur dès 1820, et officiellement le 26 janv. 1821. Breveté imprimeur le 23 fév. 1821, imprimeur lithographe le 18 juillet 1828 et libraire en 1852. Imprime entre 1831 et 1848 le périodique légitimiste "La Gazette du Berri", dont il est gérant jusqu'en 1832 et qui lui occasionne plusieurs poursuites judiciaires, notamment en 1832 et 1834. Imprime également le périodique "Le Droit commun" à partir de mars 1848. Tient aussi une librairie ecclésiastique. Semble s'être fait aussi appeler "Manceron-Lerasle" à la fin de son exercice, ajoutant à son nom celui de son épouse Éléonore Lerasle ou Le Rasle (1800-1852). Cède son fonds en 1855 à Ernest-Jean-Baptiste Pigelet mais son nom apparaît sur des publications jusqu'en nov. 1859. Devenu ensuite président du tribunal de commerce de Bourges. Chevalier de la Légion d'honneur
- Autres formes du nom : P.-A. Manceron (1796-1880)  
Manceron-Lerasle (1796-1880)
- ISNI : ISNI **0000 0003 7030 3923** ([Informations sur l'ISNI](#))

**Voir aussi** (5 ressources dans data.bnf.fr)

**À la BnF (1)**

.....  
Notice correspondante dans Catalogue général

**Sur le Web (4)**

.....  
Notice correspondante dans ISNI

.....  
Notice correspondante dans VIAF

.....  
Notice correspondante dans Library of Congress  
Authorities

.....  
Notice correspondante dans Wikidata